



**EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**

## **SPÉCIALISATION GÉNIE ÉCOLOGIQUE MENTION GÉNIE VÉGÉTAL - TPOP**

### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :**

- \* Formation post bac ou reconversion

### **OBJECTIFS :**

- \* Se former au génie écologique et génie végétal
- \* Entretien un espace vert ornemental
- \* Planter et engazonner des espaces verts
- \* Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

- \* Entretien de motivation
- \* Validation d'un contrat de professionnalisation
- \* Permis B apprécié

### **TARIF :**

- \* Formation gratuite pour le candidat en contrat de professionnalisation

### **INDICATEURS 2020 :**

- \* Taux de réussite : 100 %
- \* Taux de satisfaction : 100 %

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

- \* Etablissement handi accueillant, infrastructure connectée

### **DURÉE :**

- \* 16 semaines dans l'établissement
- \* 19 semaines de stage

### **PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :**

Salariés d'entreprises pratiquant le génie végétal, le génie écologique

### **CONTACT :**

[christophe.jousselme@mfr.asso.fr](mailto:christophe.jousselme@mfr.asso.fr)



## EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### MÉTHODE MOBILISÉE :

\* La formation s'appuie sur une pédagogie du concret privilégiant un travail de terrain en étroite collaboration avec les spécialistes de la filière

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

\* Tout au long de la formation  
 \* Tout au long de la formation, le document « positionnement » est rempli pour chaque stagiaire et l'entreprise (ou prescripteur). Un avis global sur la formation du stagiaire est émis à la suite d'une commission et l'avis du maître de stage est pris en compte  
 \* Un bilan peut être édité en cours d'année à la demande du stagiaire pour son orientation.  
 \* Le document « positionnement » est édité pour chaque stagiaire en fin de formation

\* Mai/Juin : Session officielle d'examen sur plateau technique avec jurys professionnels couvrant les trois activités types :

- Entretenir un espace vert ornemental/Planter et engazonner des espaces verts/Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts
  - A l'issue de cette session, le titre professionnel ouvrier du paysage est délivré ou non (une attestation est alors éditée)
  - Développement de tâches techniques propres à la spécialité de l'établissement (génie écologique) devant jurys pros + diagnostic.
- \* A l'issue de cette session, en cas de réussite, un certificat d'école mentionnant une spécialisation génie écologique mention « génie végétal » est édité

### CONTENU DE LA FORMATION :

M1 : Génie végétal et travail du bois  
 M2 : Machinisme du génie végétal  
 M3 : Diagnostic et écologie des milieux

M4 : Législation de l'environnement  
 M5 : Gestion de l'entreprise et législation du travail  
 M6 : Sécurité sur les chantiers  
 M7 : Techniques de communication et de médiation

M8 : Entretenir un espace vert ornemental / Planter et engazonner des espaces verts / Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts



**ANSE**  
**La Petite Gonthière**

**MFR ANSE « LA PETITE GONTHIÈRE »**  
 175 Route des Crêtes, 69480 Anse  
 04 74 60 42 22 / [www.mfr-lapetitegonthiere.fr](http://www.mfr-lapetitegonthiere.fr)  
[mfr.anse@mfr.asso.fr](mailto:mfr.anse@mfr.asso.fr)

